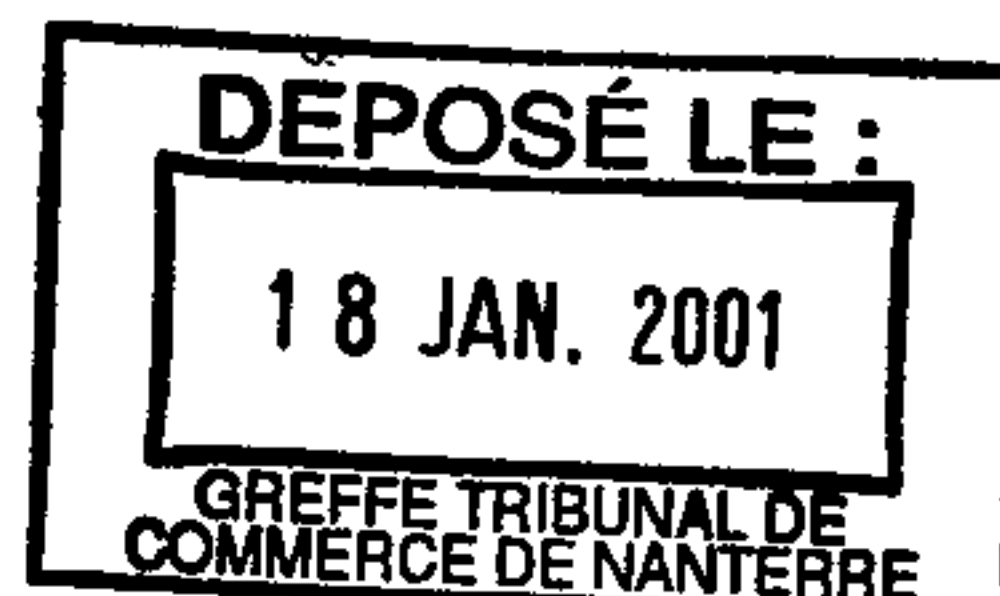


010284

1490
REQUETE



A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Le soussigné,

Monsieur Jacques MANARDO, demeurant 5 rue de l'Alboni - 75016 PARIS,

Agissant en qualité de Président de la Société SPV-AUDIT, Société Anonyme, au capital de F 250 000, dont le siège social est situé au 185 avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE,

a l'honneur de vous exposer ce qui suit :

- La société SPV-AUDIT a acquis avant même son immatriculation, dans les conditions exposées ci-après, un bien appartenant à certains de ses actionnaires.
- Cette acquisition, réalisée antérieurement à l'immatriculation de la Société, porte sur des actions appartenant aux actionnaires de la Société FIDUCIAIRE INTERNATIONALE D'AUDIT, Société Anonyme au capital de F 39 076 500, dont le siège social est situé au 185 avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro B 401 946 983.
- La société SPV-AUDIT souhaite soumettre cette acquisition bien qu'elle ait été réalisée antérieurement à son immatriculation, aux dispositions des Articles 157-1 de la Loi du 24 juillet 1966, 64 et 148-1 du Décret du 23 mars 1967.

Les biens visés ci-dessus ont été acquis par la Société SPV-AUDIT pour une valeur au moins égale au dixième du capital social.

En conséquence, le soussigné a l'honneur de vous demander de bien vouloir, conformément aux dispositions des Articles 157-1 de la Loi du 24 juillet 1966, 64 et 148-1 du Décret du 23 mars 1967, désigner un Commissaire, ayant pour mission :

- de décrire les biens à acquérir, indiquer les critères retenus pour la fixation du prix et apprécier la pertinence de ces critères,
- d'établir un rapport qui sera mis à la disposition des actionnaires et déposé au Greffe du Tribunal de Commerce dans les délais fixés par le Décret du 23 mars 1967.

Est jointe à la présente requête un tableau de synthèse des cessions à la Société SPV-AUDIT, société bénéficiaire.

Je me permets de porter à votre attention et de vous recommander :

Mademoiselle BRIET
Exerçant au 150 avenue du Général Leclerc - 78220 VIROFLAY

Mademoiselle BRIET me paraît en effet particulièrement qualifiée pour exécuter cette mission. Elle a déjà acquis une certaine connaissance de ces Sociétés pour avoir déjà réalisé plusieurs opérations similaires il y a quelques semaines, avoir été la collaboratrice d'un de nos anciens actionnaires et avoir été en relation, à ce titre, avec Monsieur Marcel LE BRIS sur des transactions antérieures.

Je vous précise également que Mademoiselle BRIET n'exerce pas de fonctions de Commissaire aux Comptes dans les Sociétés intéressées à l'opération et qu'elle ne reçoit, en outre, aucune rémunération ni aucun honoraire de l'une de ces deux Sociétés et qu'elle ne tombe enfin sous le coup d'aucune incompatibilité prévue aux articles 80 et 220 de la Loi du 24 juillet 1966 sur les Sociétés commerciales.

Vous trouverez ci-après les coordonnées des Commissaires aux Comptes de la Société FIDUCIAIRE INTERNATIONALE D'AUDIT et de la Société SPV-AUDIT :

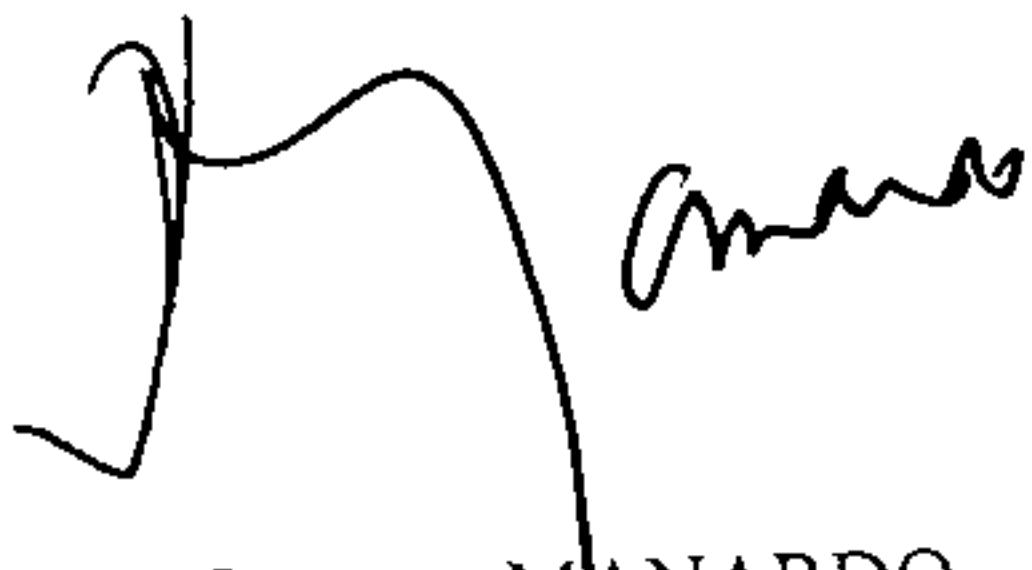
SPV-AUDIT	FIDUCIAIRE INTERNATIONALE D'AUDIT
Titulaire Monsieur Jean-Pierre LE BRIS Demeurant 4 rue Mugnier 78600 MAISONS LAFFITTE	Titulaire Monsieur Jean-Pierre LE BRIS Demeurant 4 rue Mugnier 78600 MAISONS LAFFITTE
Suppléant Monsieur Jean CORNET Demeurant 105 rue de Paris 54440 HERSERANGE	Suppléant Monsieur Jean CORNET Demeurant 105 rue de Paris 54440 HERSERANGE

Je vous prie de trouver sous ce pli un chèque de F 185,07 T.T.C. à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de NANTERRE, représentant le coût de la nomination du ou des Commissaires aux apports.

Je vous suis très obligé de me faire parvenir une copie de votre ordonnance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 15 janvier 2001


Monsieur Jacques MANARDO
Président de la Société SPV - AUDIT

ETAT DES CESSIONS D'ACTIONS FINA

Titre	Nom	Prénom	Cession en Hors PEA		Cession en PEA		Total	
			Nb Titres Cédés	Prix de Vente	Nb Titres Cédés	Prix de Vente	Nb Titres Cédés	Prix de Vente
Monsieur	BENAICHE	Norbert	8 417	3 184 066,93			8 417	3 184 066,93
Monsieur	BENOIT	Thierry	945	390 247,20	4 144	1 711 306,24	5 089	2 101 553,44
Madame	BERTHELOT	Mireille	656	261 986,72	5 495	2 194 538,15	6 151	2 456 524,87
Monsieur	CONVERT	Jacques	1 011	414 944,73	4 487	1 841 599,41	5 498	2 256 544,14
Monsieur	de FLORIVAL	Bertrand	1 780	656 410,60	7 468	2 753 974,36	9 248	3 410 384,96
Monsieur	DE PLANTA	Amaud	386	180 960,66	2 936	1 376 426,16	3 322	1 557 386,82
Monsieur	DI CICCIO	William	1 780	663 352,60	7 612	2 836 764,04	9 392	3 500 116,64
Monsieur	EVARD	Dominique	2 628	921 219,12	11 301	3 961 452,54	13 929	4 882 671,66
Monsieur	FORGUES	Philippe	2 068	756 040,12	8 775	3 208 052,25	10 843	3 964 092,37
Monsieur	FRASER	Paul Nicholas			12 112	4 364 316,96	12 112	4 364 316,96
Monsieur	GARCIA	José-Luis	1 042	382 559,88	9 163	3 364 103,82	10 205	3 746 663,70
Monsieur	GROS	Vincent	3 031	1 454 182,87			3 031	1 454 182,87
Monsieur	GUERLAIN	Tristan	1 247	448 882,59	10 703	3 852 758,91	11 950	4 301 641,50
Monsieur	JULLIEN	Joël	1 186	434 609,70	9 163	3 357 781,35	10 349	3 792 391,05
Monsieur	JUMAUCOURT	Dominique	557	232 051,77	4 520	1 883 077,20	5 077	2 115 128,97
Monsieur	MANARDO	Jacques	5 937	2 816 928,39	25 627	12 159 242,69	31 564	14 976 171,08
Monsieur	MONTAGNE	Jean-Marc	316	89 263,68	2 426	685 296,48	2 742	774 560,16
Monsieur	MOURARET	Philippe	1 099	401 882,32	9 418	3 443 974,24	10 517	3 845 856,56
Monsieur	NORMAND	Jean-Luc	979	366 077,47	7 988	2 986 952,84	8 967	3 353 030,31
Monsieur	NOVELLA	Didier	950	354 122,00	8 188	3 052 158,88	9 138	3 406 280,88
Monsieur	PAYEN	Michel	365	172 495,35	2 870	1 356 333,30	3 235	1 528 828,65
Monsieur	PICARD	Jean-Paul	2 556	1 227 212,28	10 902	5 234 377,26	13 458	6 461 589,54
Monsieur	PONS	Alain	2 748	1 358 995,92	7 955	3 934 065,70	10 703	5 293 061,62
Monsieur	POUMAREDE	Jean-Luc	8 280	4 111 185,60	4 831	2 398 688,12	13 111	6 509 873,72
Monsieur	RAIMI	Amadou	5 699	2 830 237,38	5 152	2 558 586,24	10 851	5 388 823,62
Monsieur	ROLT	Nicholas	906	342 513,30	7 423	2 806 265,15	8 329	3 148 778,45
Monsieur	ROSIER	Olivier	2 137	773 871,81	8 409	3 045 151,17	10 546	3 819 022,98
Monsieur	ROZES	Olivier	963	366 787,44	6 903	2 629 214,64	7 866	2 996 002,08
Monsieur	SONEGO	Jaime	7 963	2 985 408,33			7 963	2 985 408,33
Monsieur	TAUPIN	Didier	535	223 672,80	4 465	1 866 727,20	5 000	2 090 400,00
Monsieur	TREMOLIERE	Gérard	1 681	625 466,48	7 789	2 898 131,12	9 470	3 523 597,60
Monsieur	VASSOR	Philippe	3 044	1 380 941,04	12 974	5 885 784,84	16 018	7 266 725,88
Monsieur	VERCAMIER	Jean-Pierre	353	166 499,51	2 903	1 369 258,01	3 256	1 535 757,52
Monsieur	VICTOR	Pierre	2 844	1 105 462,80	11 268	4 379 871,60	14 112	5 485 334,40
			76 089	32 080 539,39	245 370	99 396 230,87	321 459	131 476 770,26

Fait partie des premiers actionnaires de la Société SPV-Audit

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE

Le Président

ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de NANTERRE,

Vu la requête qui précède n° 010103 et les motifs y exposés,

Nommons

Mademoiselle Sylvie BRIET
CAB PBSC
32 bis rue Victor Hugo
92800 PUTEAUX

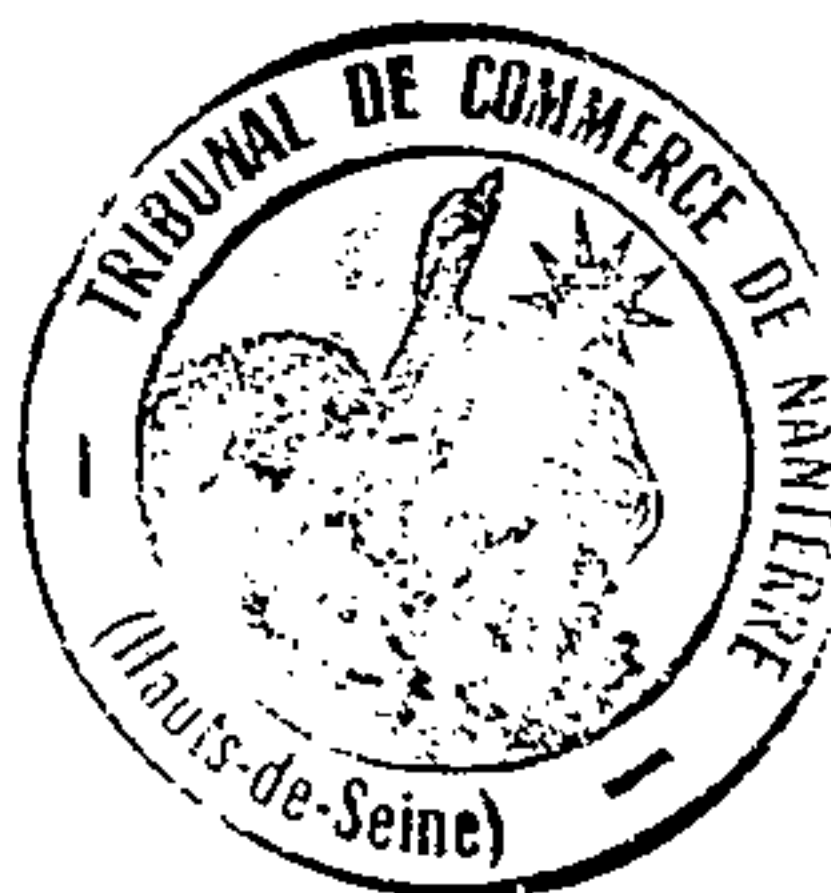
en qualité de

- ☐ Commissaire à la fusion et/ou à la scission et/ou aux apports
et s'il y a lieu, aux avantages particuliers
- ☒ Commissaire chargé d'apprécier la valeur d'un ou plusieurs biens dans
le cadre de l'article 157-1 de la loi du 24 juillet 1966

Disons que le (ou les) commissaire (s) ci-dessus désigné (s) pourra (ont) se faire
assister, s'il y a lieu, par un ou plusieurs experts de son (leur) choix dans
l'accomplissement de sa (leur) mission.

Disons que le (s) commissaire (s) désigné devra (devront) nous soumettre le
montant de ses (leurs) honoraires avant de les percevoir, en justifiant de
l'accord écrit préalable des sociétés concernées, accord qui devra nous être joint
à la requête en fixation de la rémunération.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.



Fait à NANTERRE, le 17 Janvier 2007

Par délégation
F. PAOLINI